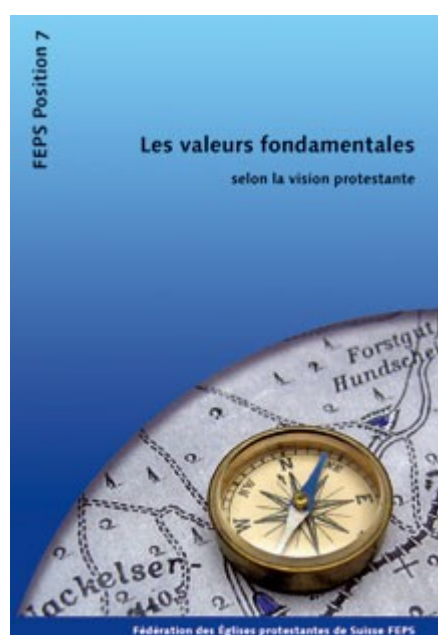


## La durabilité

Réchauffement climatique, manque d'eau, épuisement des matières premières non-renouvelables comme le pétrole, tensions sociales engendrées par les conflits autour de l'accès aux ressources vitales et limitation des réserves financières destinées à pallier les dommages provoqués par les catastrophes naturelles à venir : le cumul de ces sombres perspectives a contribué à renforcer les revendications liées à la durabilité. Ce qui se joue au cœur de cette valeur, c'est la façon dont l'humain se comporte à l'égard de la nature en tant qu'environnement commun à tous les êtres vivants. En effet, sur le plan biologique, l'Homme fait partie intégrante de l'environnement naturel – tout en se distinguant des autres êtres vivants qui peuplent la planète.

Agir dans une volonté de durabilité consiste à tout mettre en œuvre pour sauvegarder les ressources vitales à long terme. Le développement durable permet à la génération actuelle de vivre dans la dignité sans mettre en péril celle des générations futures et des autres créatures terrestres. La définition la plus ancienne et la plus succincte de la durabilité se trouve dans l'Ancien Testament. En effet, dans le second récit de la création, qui est aussi le plus ancien, Dieu invite l'humain à cultiver et à garder la terre comme un jardin (1 Gn 2.15).

En théologie chrétienne et dans l'Église, aussi bien primitive que celle du Moyen-âge ou de la Réforme, la sauvegarde de la création a souvent occupé une place importante. Divers avis ont prévalu au fil du temps. Ainsi, Thomas d'Aquin répondait par la négative à la question de savoir si les animaux allaient au paradis. Luther, lui, affirmait dans l'un de ses célèbres « Propos de table » que « Oui, bien évidemment [les animaux vont au paradis], mais en tant que nouvelles créatures, à l'instar du nouvel Homme dans les nouveaux Cieux ». Zwingli allait jusqu'à considérer les animaux comme des êtres presque à l'image de Dieu. Selon lui, l'Homme n'est pas le seul à participer de la nature divine, toutes les créatures y ont part même si c'est sous une forme moins élevée et moins libre. Parmi tous les Réformateurs, Calvin fut



le plus ouvert aux sciences naturelles. Il pensait cependant qu'il fallait en répondre, comme de toute activité humaine, devant le Créateur et le Saint-Esprit car celui-ci est omniprésent et nourrit toute chose sur la terre comme au ciel. Au XXe siècle, l'éthique de la création a connu un grand essor à partir des années 70 et, en particulier, au sein de l'Alliance réformée mondiale (ARM) et du Conseil œcuménique des Églises (COE).

Le COE a encouragé et renforcé la durabilité dès 1975. Largement utilisé au cours de la conférence mondiale de l'ONU à Rio en 1972, ce terme a fait son chemin depuis lors et désigne désormais un axe stratégique incontournable dans bon nombre de secteurs sociaux, surtout en politique et en économie. Un consensus général s'est établi autour de l'idée que la durabilité se situe à l'intersection entre l'écologique, l'économique et le social. Toutefois, l'importance respective de chacun de ces trois facteurs est diversement appréciée selon les milieux. Si la durabilité est une notion séculière, elle se rapproche néanmoins de la valeur chrétienne de « sauvegarde de la création », à ceci près que le terme de création laisse toujours entendre qu'il y a un créateur à l'origine de la vie.

Du point de vue chrétien, la distinction entre créateur et créature est un concept fondamental. La confusion entre Dieu créateur et créature est l'une des caractéristiques principales du manque de foi. Ce sont les humains coupés de Dieu qui « adorent et servent ce que Dieu a créé au lieu du Créateur lui-même... » (Rm 1.25). Cette distinction nette entre Dieu et l'Homme est donc le principal apport chrétien à une éthique de la création. Le mot « création » indique que rien, dans la nature, ne saurait exister ou être pensé indépendamment du Créateur. L'affirmation théologique selon laquelle l'être humain n'est pas le Créateur, mais bien une créature, ne le diminue en rien. Au contraire, ce principe lui confère une valeur intrinsèque, une dignité aussi forte qu'inaliénable. Car l'Homme étant créature de Dieu, il n'est pas le fruit du hasard ou un quelconque « objet naturel ». De même, les animaux et les plantes ont une valeur, une dignité propre - bien que distincte de celle des humains. (Cette « dignité de la créature » a même trouvé un ancrage dans la Constitution helvétique). Être une créature de Dieu, avoir reçu sa dignité fondamentale de Lui, représente à la fois un droit et un devoir : celui d'aménager et de sauvegarder la planète en son nom.

À la lumière de sa relation à Dieu, l'être humain prend conscience de sa condition de créature vivante et de sa finitude. Cette prise de conscience le conduit tantôt à respecter les limites que lui impose la création, tantôt à les dépasser là où il lui est raisonnablement possible de le faire. Accepter la finitude humaine préserve de la tentation de vouloir être comme Dieu (Gn 3.5). L'un des fondements théologiques de la valeur « durabilité » réside dans la fidélité de Dieu envers les humains, rendue visible par son alliance avec eux. En effet, Dieu conclut cette alliance à la fois avec l'Homme et avec les autres êtres vivants. Ainsi, Dieu dit à Noé et à ses fils : « J'établis mon alliance avec vous et avec votre descendance après vous. Avec les êtres vivants qui sont avec vous, tant les oiseaux que le bétail et tous les animaux de la terre... »(Gn 9.8-9) Comme l'être humain ne cesse de rompre cette alliance, elle doit continuellement être réinstaurée et ne s'accomplira pleinement qu'à la fin des temps.

Par son alliance, Dieu s'engage – de son plein gré – envers l'Homme et le reste de la création. Cette alliance trouve son expression culminante en Jésus-Christ, c'est-à-dire en Dieu se faisant Homme. L'action créatrice du Dieu se caractérise par le fait de mettre chaque chose à sa place, de tracer des limites (par exemple Ps 104.9) et, par conséquent, de s'auto-limiter. En agissant ainsi, Dieu ouvre à l'humain un chemin exemplaire : celui qui conduit de la liberté immodérée aux limitations salvatrices. En l'homme Jésus, Dieu se révèle dans sa nature de co-créature. En Christ, ressuscité et ayant acquis une stature cosmique (Ph 2.6 et 9), transparaît l'attention radicale que Dieu porte à sa création: Christ le ressuscité, uni au Père et au Saint-Esprit, se déploie dans l'univers tout entier et le contient tout à la fois. Toutes les forces, toutes les puissances présentes dans la création lui sont soumises et participent de son action rédemptrice. En se montrant capable de souffrir et même de partager la souffrance de tout être vivant, Dieu donne aussi force et sens à la sauvegarde de la création. En écho à cette compassion divine, l'humain est amené à se laisser émouvoir à son tour par toute manifestation du vivant.

Cependant, du point de vue chrétien, la sauvegarde de la création ne s'enracine pas seulement dans la relation au Dieu créateur, au Jésus terrestre et au Christ cosmique. Elle s'inscrit également dans la relation au Saint-Esprit. L'émerveillement de l'Homme devant la nature et son besoin de célébrer les splendeurs de la création sont fruits de l'esprit de Dieu en lui. « L'Esprit de vérité » est à l'œuvre (Jn 14.17), qui dévoile toute injustice, y compris celles subies par les vivants non-humains. Cette

force spirituelle transforme l'être humain et produit en lui la maîtrise de soi et la douceur dans ses rapports aux autres et à la création (Ga 5.23). C'est elle, aussi, qui nourrit son espérance, sa capacité à ne pas se laisser aller à la résignation et son aptitude à préserver durablement son environnement (Jn 16.13).

La durabilité doit s'exercer sur trois plans distincts. Il s'agit d'assurer, tout à la fois, les bases indispensables à une vie de qualité pour l'ensemble de la création, pour l'humanité actuelle et pour les générations à venir. Mais les droits des générations futures et de la nature peuvent-ils vraiment être éthiquement fondés? Certainement ! Car le droit à l'égalité des chances de vie constitue l'une des dimensions incontournables de la justice (intergénérationnelle), au sens d'accès équitable aux ressources non-renouvelables. La fameuse « Règle d'or », selon laquelle il faut faire pour les autres tout ce qu'on veut aussi qu'ils fassent pour nous (Mt 7.12), s'applique aussi aux relations entre générations successives. Chacun naît dans un monde dans lequel il est tributaire des ressources vitales laissées par ceux et celles qui l'ont précédé et se doit, par conséquent, d'en laisser pour ceux et celles qui viendront à sa suite.

Il s'agit d'un processus dynamique, dans lequel toute forme de vie est en constante évolution. Mais cette évolution ne fait pas au hasard ; elle tend à l'accomplissement auquel aspire toute la création. Les ressources vitales existantes ne sauraient donc être détruites. Il s'agit, au contraire, de les protéger, avec soin et précaution. Durabilité ne signifie donc pas stagnation. Croissance et développement ne doivent pas être absolutisés ; il ne faut céder ni aux exigences de croissance zéro, ni aux appels à la croissance exponentielle. Il s'agit d'optimiser l'essor humain et planétaire, c'est-à-dire de déterminer comment (qualité) et à quel rythme (quantité) il doit se produire pour rester supportable à long terme. Mieux vaut, par exemple, veiller à ne pas abattre davantage d'arbres qu'il n'en repousse dans le même temps. La durabilité, c'est se contenter de vivre des « intérêts » de la nature, sans toucher à son « capital ».

Adopter des modes de vie qui contribuent à la sauvegarde de la création témoigne moins d'un respect de la source du vivant, que de l'espérance en l'avènement du Royaume de Dieu. Cela apparaît très clairement dans la louange au Christ telle qu'elle se trouve dans l'épître aux Colossiens: «Dieu a tout créé pour lui (Christ) » (Col 1.16). La foi chrétienne affirme qu'il n'y a pas de vie nouvelle, ni de réconciliation

possibles avec Dieu si la créature tout entière ne se laisse pas transformer par la mort de son Fils sur la croix et, inversement, que la création ne peut pas trouver son accomplissement si l'Homme n'est pas sauvé. La réconciliation entre l'humain et ses co-créatures est un élément central et incontournable « du nouveau ciel et la nouvelle terre » (Ap 21). Qui centre la mission de l'Église uniquement sur la conversion individuelle et l'encouragement à la relation personnelle à Dieu et considère la co-responsabilité envers la création comme secondaire trahit l'Évangile. La réconciliation entre l'Homme et les autres vivants avec lesquels il partage la planète prend sa source nulle part ailleurs qu'en Dieu se réconciliant avec ses créatures.

La valeur « sauvegarde de la création » est étroitement liée à celle de « communauté ». Elle prend aussi tout son sens en relation avec la communauté chrétienne : la communion humaine symbolise la communion, beaucoup plus large, entre tous les êtres vivants. L'Église est aussi lieu de communion entre toutes les créatures : si le Christ cosmique est présent dans toute la création, l'image paulinienne de l'Église corps du Christ composé de plusieurs parties (1. Co 12.12–30) doit être élargie à la création entière. Christ devient alors la « tête » du corps unique, bien que diversifié, que forme la terre. Un mode de vie durable n'est pas une mince affaire ! Il exige une réorientation assez fondamentale dans beaucoup de domaines. Des économies d'énergie aux énergies renouvelables, des investissements durables aux mesures climatiques, de l'éducation à l'environnement à la stabilisation des marchés financiers et à l'apaisement des tensions sociales : beaucoup de chemin a déjà été fait dans ce sens. Cependant des transformations en profondeur sont encore nécessaires pour transmettre une planète viable aux générations à venir. Sur le plan économique, le développement durable consiste à passer d'une économie qui accentue la fracture entre riches et pauvres et qui appauvrit les classes moyennes à une économie qui conduise à une situation où il y a « assez pour tous » (Bob Goudzwaard). La durabilité se caractérise par une stabilisation générale des besoins, de la densité démographique et de l'état de l'environnement. Les principes de la durabilité stipulent, par exemple, que : l'utilisation des ressources renouvelables et leur renouvellement doivent suivre le même rythme; l'épuisement des ressources non-renouvelables doit être compensé par le développement de nouvelles alternatives dans les mêmes proportions; le degré de pollution ne doit pas être supérieur aux possibilités d'y remédier.

Des instruments de coordination internationale, comme des conventions globales comportant des réglementations impératives et des possibilités de sanctions, sont indispensables pour résoudre ou, du moins, pour limiter les conflits autour de l'accès à l'eau, aux matières premières et à la terre. Du point de vue éthique, deux principes sont à observer à cet égard. Tout d'abord, les conflits liés à l'inégalité d'accès aux ressources vitales doivent être gérés de telle façon que les besoins élémentaires des générations actuelles et futures et ceux des autres êtres vivants soient couverts avant les besoins secondaires des humains d'aujourd'hui et de demain. En effet, la mise à disposition des ressources vitales (par exemple, l'eau potable) doit l'emporter sur l'usage de ces mêmes ressources à des fins d'agrément (par exemple, de l'eau pour les piscines). Ce premier principe en appelle un second. Il convient, en effet, d'apporter la même réponse à ce qui est semblable et de traiter de manière différenciée ce qui est dissemblable. Ainsi, tous les êtres vivants disposent, fondamentalement, du droit à la vie. Pourtant, celle-ci doit être protégée selon des priorités clairement hiérarchisées, dans le but de préserver avant tout les formes de vie les plus complexes. Ce qui conduit au principe de justice écologique suivant: en cas de conflits liés à l'inégalité d'accès aux ressources vitales entre générations actuelles et futures ou entre humains et non-humains, les générations actuelles ont la priorité par rapport aux générations à venir et les besoins élémentaires des humains l'emportent sur ceux des autres créatures vivantes.